



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE

## CONSTRUCTION D'UNE PATINOIRE DANS LE PARC DES QUATRE-VENTS

NOTRE DOSSIER : J11480-01      SEPTEMBRE 2017

### DEMANDE DE SOUMISSIONS

La « **Municipalité de Sainte-Julienne** » demande des soumissions pour des **travaux de construction d'une patinoire dans le parc des Quatre-Vents**.

Seuls sont autorisés à soumissionner les Entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province visée par cet accord, et détenant, le cas échéant, une licence d'Entrepreneur de construction appropriée émise par la Régie des entreprises de construction du Québec.

### DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus via le service électronique d'appel d'offres à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca>

Pour toute information technique, l'Entrepreneur doit communiquer avec monsieur Francis Lacasse, ing. au 450 752-6555, poste 1102.

Il est convenu que tout renseignement donné ou communiqué par un préposé ou employé de Beaudoin Hurens ne peut servir à interpréter les documents d'appel d'offres ni les plans et devis ni être supplétif à ceux-ci.

### EXIGENCES

Chacune des soumissions devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur un compte inscrit dans un établissement bancaire ou une caisse populaire faisant des affaires au Québec, ou d'un cautionnement de soumission émis en faveur de la « **Municipalité de Sainte-Julienne** » au montant équivalant à dix pour cent (10 %) du total de la soumission.

Seul un cautionnement de soumission établi par un assureur détenant un permis d'assureur délivré par l'Autorité des marchés financiers et l'autorisant à pratiquer l'activité de garantie au sens de la Loi sur les assurances et conforme au formulaire normalisé NQ 1809 900/A sera accepté aux termes des documents d'appel d'offres.

Ce cautionnement doit être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, ce cautionnement de soumission devra être accompagné d'une lettre d'engagement, selon le formulaire 1809 900/D, garantissant la fourniture d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations de l'Entrepreneur pour la main-d'œuvre, les matériaux et les sous-traitances, chacun pour une valeur de cent pour cent (100 %) du contrat.

### **DATE DE RÉCEPTION**

Les soumissions identifiées « **CONSTRUCTION D'UNE PATINOIRE DANS LE PARC DES QUATRE-VENTS** » seront adressées à Madame France Landry, directrice générale et secrétaire-trésorière et seront reçues à son bureau à la mairie de Sainte-Julienne sise au 2450, rue Victoria, Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0, et reçues jusqu'à **dix heures (10 h) le 29 septembre 2017** et seront ouvertes publiquement à la même date et à la même heure.

La « **Municipalité de Sainte-Julienne** » se réserve le droit à sa seule et entière discrétion de passer outre à une informalité mineure si elle estime qu'il est de l'intérêt de la Municipalité de passer outre, et ce, que le soumissionnaire accepte et assume. De plus, la Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais quelconques ni obligation d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

  
Madame France Landry  
Directrice générale et secrétaire-trésorière